



Comité Départemental
de la Retraite Sportive du Doubs
CODERS-25

24 rue Duplain – 25000 Besançon

J.O. du 30 janvier 2010
Agrément Jeunesse et Sports N° 34.S.206

**Assemblée générale extraordinaire de la
Retraite Sportive du Pays d'Ornans
22 février 2018**

Pouvoir

Nom et Prénom :

Adhérent(e) au club de la RSPO, donne pouvoir à :

.....

pour me représenter, délibérer, voter, signer en mon nom et en général effectuer tous les actes liés à l'Assemblée générale extraordinaire.

Fait à le.....

Signature :

Faire précéder la signature de la mention « **Bon pour pouvoir** »

(pour une transmission par courriel, dactylographier la mention et votre nom dans la fenêtre ci-dessous)

Ce pouvoir devra être adressé par lettre ordinaire au Président du CODERS-25 :

M. Claude GADY

24, rue Duplain

25000 BESANÇON

ou par courrier électronique au secrétaire : remi.brendel@wanadoo.fr avant le **lundi 19 février 2018 minuit** le cachet de la poste ou la date du courriel faisant foi.

Rappel : « *Chaque adhérent(e) présent(e) à l'Assemblée générale ne pourra être porteur(teuse) en sus du (de la) sien(ne) de plus de deux mandats (pouvoirs).* » (Art. 9 des statuts de la RSPO).

Rappel : l'Assemblée générale extraordinaire a lieu le jeudi 22 février 2018 à 9h30, salle des Isles Basses, place Courbet à Ornans.